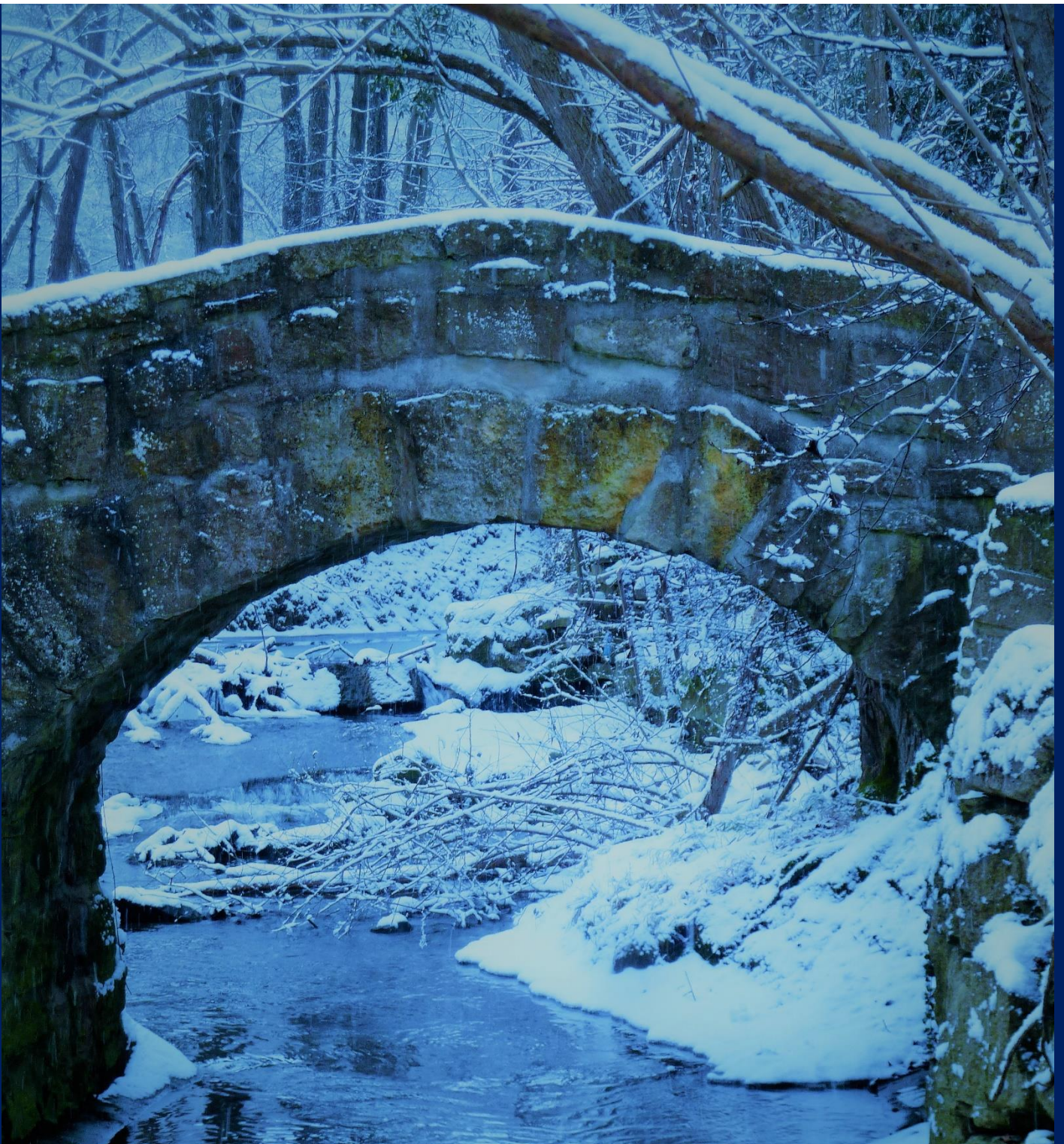


HAUSGAUEN

*le* **Bulletin**

2017

**Communal**



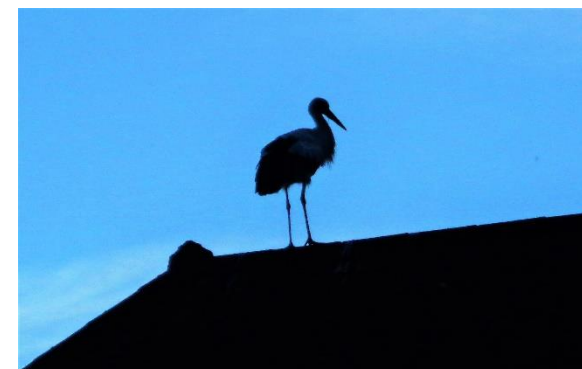




## Instantanés 2017

## SOMMAIRE

Le Mot du Maire	2-3
Principales décisions du Conseil Municipal	4-10
Subventions et quêtes	11
Urbanisme	12
Etat-Civil	13
Nouveautés	14-15
Echos de l'Ecole Maternelle	16
Périscolaire d'Kendrstuba	17
Echos de l'Ecole Elémentaire	18-19
RAM	20
Instantanés	21
CPI Hausgauen-Hundsbach	22
Associations	23-29
Conseil de Fabrique	30-31
Chorale Ste Jeanne d'Arc	32
Les Amis du Moulin	33
Brigade Verte et Prévention	34-35
Numéros utiles	36





## LE MOT DU MAIRE

Chers Villageoises et Villageois,

**Décembre, dernier mois de l'année, est celui de la fête**, celui que les enfants attendent avec le plus d'impatience. Malgré la grisaille et le froid, c'est le mois des réjouissances, du partage et des réunions de famille.

**Décembre, c'est aussi le regard sur une année écoulée, riche en évènements, qu'ils soient tristes ou joyeux.**

**Quelques mots, pour souhaiter la bienvenue aux Nouveaux Arrivants dans notre village.** N'hésitez pas à venir vous signaler à la mairie. Félicitations aux heureux parents qui ont vu grandir ou s'agrandir leur famille, et c'est tant mieux pour notre école... Et enfin, un adieu à celles et ceux, trop nombreux, qui nous ont quittés cette année et dont nous pleurons l'absence.

**Lors de mes vœux pour 2017, j'avais annoncé la fin des travaux de la salle polyvalente pour l'été**, mais j'ai été beaucoup trop optimiste ! Une rénovation n'étant pas une construction neuve, les impondérables, non seulement de travaux supplémentaires mais aussi du respect des procédures administratives, repoussent la fin des travaux. Toutefois, à l'invitation du Conseil Municipal ces dernières semaines, les Présidents d'Associations ont pu en constater leurs avancées.

**Afin de les remercier pour les désagréments causés, obligeant à une délocalisation des manifestations, le Conseil Municipal à l'unanimité, a décidé de donner une location gratuite en 2018, à chaque Association du village, qui pourra ainsi l'utiliser pour une manifestation lucrative ou non.**

**En cours actuellement, la pose de la chape avec son isolation.** Le chauffage est fonctionnel et dès le début de l'année 2018, les travaux de carrelage, de tapisserie, de peinture et la pose de la nouvelle cuisine commenceront.

**Le prochain Unter Un's, vers la fin du premier trimestre 2018,** apportera plus d'explications sur l'avancée des travaux et probablement sur la date d'ouverture de la salle. J'en profite pour remercier la Commission Communication, sous la houlette de notre Adjointe Marie-Josée, pour tout le travail explicatif qu'elle nous apporte tout au long de l'année, ainsi que pour la mise en place de notre site internet communal : [www.hausgauen.fr](http://www.hausgauen.fr) que je vous invite vivement à consulter.

**Etalés sur cinq ans, les travaux de création et d'aménagement de la place du village, sont clos.** Le bilan financier en est le suivant :

**Dépenses :** 2012 = 6 388,80 € / 2013 = 53 007,40 € / 2014 = 252 161,84 € / 2015 = 52 532,53 € /

2016 = 2 940,00€

**Recette subvention du Conseil Général :** 95 539,00 €

**Décompte final :** 271 491,57€.

**Un projet de travaux de mise aux normes des mains courantes et de mise en place de pare-ballons sur le stade de HAUSGAUEN,** discuté lors de la séance du Conseil Municipal du 16 janvier, a été validé lors de la

**séance du mois de décembre.** Le devis retenu est celui de l'entreprise CSE de DUPPIGHEIM pour un montant de 27 700€. Des aides sous formes de subventions ont été réceptionnées et calculées sur la base du devis. Elles se répartissent de façon suivantes : LAFA (Ligue Alsacienne de Football Amateur) 5 000€ - Conseillers Départementaux 6 000€ - Participation de l'ASH (Association Sportive de Hausgauen) 4000€. Il restera un solde pour la Commune de 12 000€. Un bilan financier définitif sera communiqué dès la fin des travaux qui débiteront en 2018. Je rappelle pour mémoire que la Commune est propriétaire de l'ensemble des terrains et bâtiments et que l'ASH est locataire sous la forme d'un bail emphytéotique

**Des travaux d'assainissements dans les rues de l'Ecole, du Muguet et des Lilas seront également réalisés, par la mise en place de tabourets siphons et de couvercles étanches, afin d'éliminer les désagréments olfactifs dues aux déconnexions des fosses septiques.** J'en profite pour rappeler l'obligation pour tous de se «brancher» en direct et d'éliminer les fosses septiques. Il est bien entendu qu'il faut se connecter sur le réseau passant devant la maison qu'il soit unitaire ou séparatif. Ces travaux sont programmés par la CCS (Communauté de Communes Sundgau) et inscrits à son budget.

**Au chapitre des travaux pour 2018, et dans le cadre de l'économie d'énergie, des régulateurs d'intensité et des horloges astronomiques seront installés sur le réseau d'éclairage public.** La programmation faite en 2017 a été repoussée dans l'attente de la notification d'une aide du PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural), qui s'élève à 908€. Les travaux ont été confiés à l'entreprise SODIELEC de Bisel pour un montant de 2 077,60€ HT, soit un coût final de 1 169,60€ HT.

**Pour notre village, les travaux de mise en place de la fibre optique sont en principe programmés pour 2018.** Cependant, ils peuvent être décalés dans le temps. Pour la Commune, le coût de la mise en place du boîtier de branchement pour chaque habitation est de 175€. Lors d'une séance plénière récente, la CCS a décidé de prendre à sa charge la moitié de ce montant, ce qui signifie que notre Commune sera impactée pour un montant d'environ 13 000€. Je précise toutefois, afin qu'il n'y ait pas de malentendu, que chaque foyer aura à sa charge les frais d'abonnement et de connexion au prestataire choisi.

**Des travaux de mise en sécurité des rues du village verront le jour, qui forcément ne feront pas le bonheur de tous, mais, et je ne suis pas le seul à le penser, rien ne vaut la préservation d'une vie, même si ce n'en est qu'une seule !**

**D'autres réalisations verront le jour en 2018, dont la réfection de la rue de la Vallée,** mais pour l'heure, aucune date n'a encore été fixée par les Services du Département.

**L'année à venir est synonyme de temps pour continuer à développer de nouveaux projets. Ce que nous souhaitons vraiment, c'est que chacun d'entre vous se sente concerné dans sa Commune, dans le bien-être à vivre et dans l'action pour y mieux-être.**

L'adversité, nous ne devons pas la subir, le bonheur, nous devons en être acteur.

**Je souhaite, et l'ensemble du Conseil Municipal avec moi, que chacun de vous puisse vivre pleinement ces 365 jours de la nouvelle année et qu'elle vous permette de réaliser ce qui vous tient à cœur.**

**TRES BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUTES ET TOUS !**

Votre Maire, Joseph Maurice WISS.

# PRINCIPALES DECISIONS

## → SEANCE DU 16 JANVIER 2017

### Dossier travaux prévisionnels ASH

Lors de la dernière séance, les dirigeants de l'Association Sportive de HAUSGAUEN ont été invités pour présenter leur projet d'investissement (main courante et pare-ballons). Deux variantes ont été présentées à l'assemblée.

Considérant que la réalisation du projet dépendra de l'aide financière de la Ligue d'Alsace de Football (LAFA), du Conseil Départemental et de la Commune qui en serait le maître d'ouvrage, **le Conseil décide après délibération que le dossier sera réexaminé par le Conseil Municipal après notification d'accord ou non, des subventions autorisées.**

### Révision du loyer de la chasse communale

Le loyer de la location de la chasse communale est révisable annuellement en proportion de la variation annuelle de l'indice national des fermages fixé par arrêté préfectoral.

**Loyer annuel en vigueur : 8 129,27 €.**

**Loyer annuel 2017 : 8 095,29 €.**

## → SEANCE DU 07 MARS 2017

### Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

L'arrêté préfectoral du 15 juin 2016 portant fusion des Communautés de Communes prévoit que la Communauté de Communes Sundgau est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Deux commissions doivent être créées : La Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) et la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT).

**Le Conseil Municipal après délibération, décide de proposer les personnes suivantes à la DGFIP du Haut-Rhin :**

- Monsieur Joseph Maurice WISS, Maire de HAUSGAUEN
- Monsieur Nicolas BRODBECK, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de HAUSGAUEN

### Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT)

**Monsieur le Maire rappelle que cette commission intervient l'année de passage au régime FPU et lors de tout nouveau transfert de compétence.**

Le Conseil Municipal doit désigner, par délibération, un membre titulaire et un membre suppléant au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après délibération, décide de désigner les personnes suivantes pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges :

**Titulaire :** Monsieur Joseph Maurice WISS, Maire de HAUSGAUEN

**Suppléant :** Monsieur Nicolas BRODBECK, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de HAUSGAUEN

### Restructuration de la salle polyvalente

Concernant les travaux en cours, **Monsieur le Maire présente deux nouveaux avenants pour acceptation par le Conseil Municipal.** L'un concerne le lot n°01 Démolition - Gros-œuvre et l'autre, le lot n°04 Menuiseries extérieures aluminium et serrurerie.

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le code des marchés publics,

**Vu** les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots,

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à l'acceptation d'avenants pour les lots n°01 et n°04, **après délibération décide de conclure les avenants d'augmentation avec les entreprises suivantes :**

**Lot n°01 Démolition - Gros-œuvre**

ALTIRCH CONSTRUCTION - 64 rue du 8<sup>ème</sup> Régiment de Hussards - 68130 ALTKIRCH

**Avenant n°3 : + 6581,83 € HT**

**Lot n°04 Menuiserie extérieure aluminium et serrurerie**

ROMAN SARL - 5 rue Clément Ader - 68730 BLOTZHEIM

**Avenant n°2 : + 6516,00 € HT**

### Chasse : Agrément d'un nouveau permissionnaire

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu par Monsieur Maurice MUNCH, locataire de la chasse communale, **signalant le départ du permissionnaire Monsieur Peter SCHRANTZ et sollicitant l'agrément de la Commune pour un nouveau permissionnaire en la personne de Madame Ursula Renate GOETSCHMANN-VÖLKER, demeurant à DÜDINGEN 3186 (Suisse)-MARIAHILF 31**

**Le Conseil Municipal, après délibération, décide l'agrément du nouveau permissionnaire pour le lot de chasse unique de la Commune de HAUSGAUEN jusqu'à la fin du bail de chasse, à savoir le 1<sup>er</sup> février 2024.**

## → SEANCE DU 31 MARS 2017

### Approbation du compte administratif 2016

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2016.

- **approuve** à l'unanimité le compte administratif 2016 tel qu'il est présenté,

- **reconnaît** la sincérité des restes à réaliser, soit un excédent global de **459 167,09 €**

## Aprobation du compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte de gestion 2016,  
- **constate** l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion,  
- **approuve**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2016.

## Affectation du résultat de clôture 2016

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la commission de préparation budgétaire s'est réunie deux fois depuis le début de l'année, afin d'étudier une proposition de budget primitif 2017.

Dans ce cadre, la commission propose d'affecter le résultat de clôture 2016 comme suit :

- à la section de fonctionnement : **74 474,25 €**
- à la section d'investissement : **474 167,84 €**

## Fiscalité 2017 (taxes locales)

Le Conseil Municipal, vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017, transmise par l'Etat aux Communes, **après délibération, décide, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2017.**

## Budget primitif 2017

Après discussions, et après élaboration du projet budgétaire par la commission ; le Conseil Municipal ayant délibéré sur les taxes locales, le budget 2017 peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	423 625,26	423 625,26
Investissement	983 019,41	983 019,41
<b>Total</b>	<b>1 406 644,52</b>	<b>1 406 644,52</b>

## SEANCE DU 15 MAI 2017

### Restructuration de la salle polyvalente : attribution du lot n°19 : Chape

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers la procédure d'appel d'offres, publiée le 17 mars 2017, pour le lot chape, n°19, dans le cadre de la restructuration de la salle polyvalente.

**La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie à deux reprises, le mardi 18 avril 2017 et le mardi 02 mai 2017 a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu l'entreprise qui répondait aux critères de jugement des offres.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer le marché suivant et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Lot n°19 : Chape

Entreprise : **SCHOENENBERGER**

11 rue d'Altkirch – 68027 COLMAR CEDEX

Montant du marché : **16 284,94 € HT**

### Chasse : mise en place d'un nouveau garde-chasse

Par courrier en date du 03 mai courant, Monsieur Maurice MUNCH, locataire du lot de chasse unique de la Commune, a demandé la mise en place d'un nouveau garde-chasse, en remplacement de Monsieur Michel FLIEG.

Il s'agit de Monsieur Johnny MUNCH, demeurant à KNOERINGUE.

**Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable** à la nomination de Monsieur Johnny MUNCH, en tant que 2<sup>ème</sup> garde-chasse privé, en remplacement de Monsieur Michel FLIEG.

## SEANCE DU 26 JUIN 2017

### Renouvellement de la ligne de trésorerie

**Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers l'avantage pour la Commune de disposer d'une ligne de trésorerie auprès d'un organisme bancaire, afin de pouvoir parer aux dépenses imprévues d'investissement.**

Il conviendrait de renouveler la ligne de trésorerie souscrite auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges à STRASBOURG. Le montant souscrit jusqu'à présent est de 110 000,00 €.

**Considérant** que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie, **après délibération, décide** la reconduction de la ligne de trésorerie de 110 000 euros, pour une durée d'un an.

### Restructuration de la salle polyvalente : avenants aux lots 01-04-06-13-14

Monsieur le Maire expose aux Conseillers, que pour le bon déroulement de la suite du chantier, il convient d'accepter des avenants suivants :

- au lot 01 démolition - gros-œuvre :  
+ **525,00 € HT** pour le renforcement du mur du 1<sup>er</sup> étage par harpage
- au lot 04 menuiserie extérieur alu + serrurerie :  
- **2 070,00 € HT** moins-value pour non réalisation des grilles défensives
- au lot 06 sanitaire - assainissement :  
+ **1 561,12 € HT** pour travaux eaux usées et pluviales
- au lot 13 isolation - enduit extérieur :  
+ **3 727,37 € HT** pour ITE sur soubassement et murs
- au lot 14 échafaudage :  
+ **700,00 € HT** pour filet de protection sur échafaudage pour ITE

**Le Conseil Municipal considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'acceptation des avenants par lot, afin de faire face dans de bonnes conditions aux travaux en cours, après délibération, décide,** de conclure les avenants d'augmentation et de réduction ci-dessus mentionnés.

### **Restructuration de la salle polyvalente : choix du prestataire pour l'équipement de la cuisine**

Monsieur le Maire présente trois devis pour l'équipement de la cuisine, sachant qu'il faut compter environ 30 000,00 € HT pour un équipement complet.

Les devis des trois entreprises consultées, à savoir TECHNO FROID, GUTH et AUDEBERT proposent tous le même type d'équipements de cuisson de la marque « RATIONAL ».

**Le Conseil Municipal considérant qu'il convient de prendre rapidement une décision quant à l'emplacement des éléments de cuisine dans la salle polyvalente, afin que l'électricien puisse intervenir, décide de retenir le devis des Etablissements AUDEBERT à BURNHAUPT-LE-HAUT pour un montant de 31 420,71 € HT**

### **SEANCE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2017**

### **Communauté de Communes : approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées 2017 (CLECT)**

Après avoir étudié quatre méthodes de calcul, une de droit commun et trois selon la méthode dérogatoire, la CLECT a approuvé, lors de séance du 7 juin 2017, une méthode dérogatoire qui prévoit la prise en compte de l'ensemble des dépenses nettes relatives à la compétence urbanisme, des communes issues de la CCJA et de la CCVH, réparti sur chacune desdites communes au nombre d'habitants.

Considérant la méthode retenue, dite dérogatoire, le rapport doit être approuvé par les 2/3 des membres du Conseil Communautaire, et l'ensemble des communes intéressées. La loi de finances pour 2017 prévoit que si le rapport de la CLECT n'est pas transmis aux conseils municipaux au 30 septembre, ou à défaut de leur approbation dudit rapport selon les modalités et délai prévus au CGI, **le préfet est désormais compétent pour déterminer le coût des charges transférées.**

#### **Le Conseil Municipal,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général des Impôts
- Vu la Loi de Finances 2017,
- Vu le rapport de la CLECT 2017 de la CCS,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 22 juin 2017,

**après en avoir délibéré, approuve le rapport de la CLECT 2017.**

### **Restructuration de la salle polyvalente : déclarations de sous-traitance au lot n° 07 chauffage-ventilation et au lot n° 19 chape**

Monsieur le Maire informe les Conseillers, que la mairie a réceptionné deux déclarations de sous-traitance : des Ets STIHLE, attributaire du lot n° 07 - chauffage ventilation, et des Ets SCHOENENBERGER, attributaire du lot n° 19 - chape.

**Il rappelle qu'un sous-traitant peut être déclaré lors de la passation ou à tout moment de l'exécution d'un marché public.**

**Le Conseil Municipal, vu les dossiers administratifs des sous-traitants RPH Distribution à Hochfelden et ALSACE REGULATION à Altkirch pour le lot n° 07 - chauffage ventilation, vu le dossier administratif du sous-traitant POLYCHAPE à Colmar pour le lot n° 19 - chape, après délibération, décide d'accepter les déclarations de sous-traitance présentées aux lots mentionnés.**

### **Division foncière sise 3 rue de l'Ecole-section 01-parcelle 127**

Conformément à la prévision budgétaire 2017, et à la décision du Conseil Municipal en date du 26 juin dernier, de faire appel à un géomètre pour le projet de division foncière de la parcelle sise 3 rue de l'Ecole - section 01 - parcelle 127, Monsieur le Maire fait part au Conseil, des deux propositions des Ets AGE, géomètres experts à Mulhouse.

- La première consiste en une division en trois parcelles d'environ cinq ares chacune.
- La deuxième diviserait la parcelle en deux surfaces d'environ huit ares chacune.

Considérant que pour la bonne réalisation du projet énuméré, il convient de retenir l'une des divisions proposées par le géomètre,

**Le Conseil Municipal après délibération, décide de procéder à une division foncière de la parcelle 127- section 01 en deux lots selon le schéma proposé par le géomètre.**

### **SEANCE DU 20 OCTOBRE 2017**

### **Réseau de fibre optique ROSACE : convention pour l'implantation d'un Sous Répartiteur Optique (SRO)**

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers qu'il avait rencontré en mairie, un représentant de la Société Rosace, pour discuter des modalités pour la couverture de HAUSGAUEN en très haut débit. Un premier emplacement pour le Sous Répartiteur Optique avait alors été défini, soit au croisement rue de la Vallée - rue du Vignoble.

Cependant, le bruit de fonctionnement du SRO pouvant être incommodant pour les riverains à proximité, l'emplacement du caisson a été revu, et projeté à l'entrée du parking de la salle polyvalente. Il convient à présent de valider cet emplacement.

**Le Conseil Municipal, considérant que c'est le Sous Répartiteur Optique qui assurera la distribution optique de chaque logement, après délibération, décide de le placer à l'entrée du parking de la salle polyvalente.**



### Restructuration de la salle polyvalente : déclaration de sous-traitance au lot n° 03 couverture bac acier - zinguerie

Monsieur le Maire informe les Conseillers, que la mairie a réceptionné une déclaration de sous-traitance des Ets SCHOENENBERGER, attributaire du lot n° 03 - couverture bac acier - zinguerie. Il rappelle qu'un sous-traitant peut être déclaré lors de la passation ou à tout moment de l'exécution d'un marché public.

**Le Conseil Municipal**, vu le dossier administratif du sous-traitant ECODIS SAS à CHAPONNAY (69), **considérant que pour le bon déroulement du chantier de restructuration de la salle polyvalente, il convient d'accepter la déclaration de sous-traitance précitée, après délibération, décide d'accepter la déclaration présentée.**

### Restructuration de la salle polyvalente : avenant au lot n° 08 - Electricité

Suite à la modification d'énergie nécessaire - passage de tarif bleu au tarif jaune - pour le fonctionnement de l'ensemble des appareils électriques de la salle polyvalente (équipements, VMC, chauffage, cuisine, etc...), le montant du lot n° 08 Electricité, fait l'objet d'un avenant au marché initial.

**Le Conseil Municipal**, **considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'acceptation d'un avenant pour le lot précité, afin de faire face dans de bonnes conditions aux travaux en cours**, après délibération, décide l'avenant d'un montant de 11 357,54 € HT avec l'entreprise PARELEC Sarl à WALHEIM.

### Salle polyvalente : équipement scénique

Faisant suite à la demande des Associations, pour la mise en place d'une structure aluminium triangulaire suspendue, permettant la fixation de projecteurs de scène, Monsieur le Maire présente un devis des Ets PARELEC à WALHEIM, pour un montant hors marché de 3 900,74 € HT.

**Le Conseil Municipal**, après délibération, **décide de retenir le devis présenté.**

### Remplacement de la chaudière de la mairie

Monsieur le Maire signale aux Conseillers que **la chaudière de la mairie est brutalement tombée en panne, qu'elle est irréparable, et qu'il est urgent de la remplacer, ainsi que le chauffe-eau.**

Dans l'urgence, il a contacté trois entreprises à savoir :

Ets HABE à RANSPACH-LE-BAS  
Ets SCHERRER à MUESPACH  
Ets GRETER à RETZWILLER

et présente trois devis incluant une chaudière à condensation et un chauffe-eau :

**Le Conseil Municipal**, **considérant l'urgence de remplacer la chaudière et le chauffe-eau de la mairie, après délibération, décide de retenir le devis des Ets SCHERRER à MUESPACH, pour un montant de 13 537,50 € HT.**

## SUBVENTIONS ET QUETES 2017



### → SUBVENTIONS

- 30 € Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle
- 50 € AFAPEI de BARTENHEIM
- 50 € IME de RIESPACH
- 50 € Prévention Routière à COLMAR
- 60 € Chiens Guides de l'Est à CERNAY
- 70 € Participation au transport scolaire des enfants de l'Ecole Maternelle de HAUSGAUEN (Sortie au cinéma d'ALTKIRCH)
- 75 € Association Part'Âge Sep-Wal (EHPAD SEPPOIS-WALDIGHOFFEN)
- 100 € APAMAD à MULHOUSE
- 150 € Association Mieux Vivre à ST MORAND à ALTKIRCH
- 165 € Participation au transport scolaire des enfants de l'Ecole Maternelle de HAUSGAUEN (Sortie au Zoo de MULHOUSE)
- 300 € Amicale des Sapeurs-Pompiers de HAUSGAUEN-HUNDSBACH (Manœuvre annuelle intercommunale)
- 500 € Association Culture et Solidarité de EMLINGEN-WITTERSDORF-OBERMORSCHWILLER (Chemin de mémoire du 19 août 1914 - pupitre d'information à HAUSGAUEN)

### → QUETES

- 2 798,00 € au profit du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer à COLMAR.
- 720,00 € résultat de l'Opération Brioches au profit des personnes handicapées mentales de notre secteur (APEI de HIRSINGUE)

*Un grand merci aux bénévoles pour les quêtes, ainsi qu'aux généreux donateurs !*

## URBANISME

### Demande de permis de construire

- M. FROETSCH Grégory** Démolition totale
- Mme ROBIN Jennifer** Construction d'une maison d'habitation  
9-10, rue de la Vallée

### Déclarations préalables d'aménagements

- M. BRONNER Pierre Bernard** Ouverture sur façade  
20 a rue de la Vallée
- M. VILLARD Frédéric** Piscine  
16 rue de la Vallée
- Mme OCHSENBEIN Marilyn** Mise en place d'une porte-fenêtre  
2 rue de la Vallée
- Mme KLEIN Liliane** Création d'un escalier d'accès à l'étage  
2 a rue des Abeilles
- M. WIRA Jacques** Mise en place d'un auvent  
33 rue de Bellevue
- M. DESCELIERS Johanne** Création d'une extension à ossature bois  
18 rue de Vignoble
- M. FEREC Jean-Marc** Mise en place d'une clôture avec réfection du muret  
3 rue des Abeilles

### Certificat d'urbanisme opérationnel

- M. GRIENENBERGER Éric** Projet de construction d'un hangar et d'une maison individuelle  
21 rue de la Vallée

### Permis de démolir

- M. HEMMERLIN Jean-Luc** Démolition d'une maison d'habitation et d'une grange  
1 rue du Muguet

## ETAT-CIVIL

### → Naissance

**25-10-2017** Emma BAUMANN fille d'Elise COLIN et Pierre BAUMANN

### → Grands Anniversaires

- 80 ans 10-02-1937** Joseph MISLIN
- 80 ans 13-04-1937** Marie-Claire MESSERLIN
- 80 ans 12-05-1937** Cécile ROELLINGER
- 80 ans 10-11-1937** Marie-Rose RUETSCH
- 85 ans 03-06-1932** Jeanne GRAFF
- 85 ans 04-08-1932** Joseph Emile GROFF



### → Décès

- 17-02-2017** Frédéric PRINZ **90 ans**
- 20-03-2017** Jean Georges GROFF **84 ans**
- 22-04-2017** Françoise HOHLER née MOSCHELLA **90 ans**
- 05-05-2017** Pierre HOHLER **87 ans**
- 22-10-2017** Paul HEMMERLIN **92 ans**



## PANNEAUX BILINGUES



### ➔ PANNEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE D'AGGLOMERATION BILINGUES

Depuis peu, vous l'avez sûrement vu, nos panneaux sont bilingues.

**La France possède nombre de richesses linguistiques, au rang desquelles figure notre langue régionale.** Le Département du Haut-Rhin s'est engagé depuis plusieurs années dans la promotion du bilinguisme et dans le développement d'une politique régionale des langues vivantes. Dans cet esprit, il a proposé d'autoriser, pour les communes qui le souhaitent, la mise en place de panneaux d'entrée/sortie d'agglomération bilingues (appellation traditionnelle et langue régionale) sur les routes départementales.

**Ces panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ont été pris en charge par le Département aussi bien en matière de pose que d'entretien.** Le Département nous a proposé "Hüsgài" comme écriture du nom de notre village en alsacien. Après concertation entre les conseillers et certains villageois, il a été décidé de rajouter un "a" afin que la prononciation corresponde à celle d'ici, c'est à dire : "**Hüsgàia**"

## HAUSGAUEN EN LIGNE



### ➔ BIENVENUE sur hausgauen.fr !

**Notre site est en ligne depuis le 10 novembre 2017.** Si vous ne l'avez pas encore visité, nous vous invitons à le faire car ce site qui offre à chacun, d'où qu'il soit, une visibilité sur notre village est avant tout le vôtre et nous espérons qu'il répondra à vos attentes. **Toutes vos suggestions nous seront utiles pour le faire évoluer.**

En étroite collaboration avec AdéquationWeb de HIRSINGUE, la Commission Communication s'est pleinement investie pour le rendre convivial et ergonomique. **Un site est vivant, il faut le nourrir en le réactualisant régulièrement** ce que nous ferons.

**Nous invitons les responsables des différentes associations du village à nous transmettre** toutes informations utiles concernant leur association afin de mettre leur page ou encore l'agenda à jour.

Vous y trouverez entre autres rubriques, **les actualités récentes, de nombreuses informations, un agenda des manifestations** et la possibilité de communiquer avec la Mairie en cliquant sur **Contacter par mail**. Vos demandes de documents, vos questions ou vos remarques seront prises directement en compte.

*Bonne navigation !*



## ECHOS DE L'ÉCOLE MATERNELLE



### Sortie au Zoo

En juin 2017, les élèves ont effectué **une sortie de fin d'année au Zoo de MULHOUSE** en compagnie de la classe de maternelle de FRANKEN. Une très belle journée sous le signe de la découverte et du plaisir.

### Jardin d'école

Les enfants ont désormais des jardins pour expérimenter la pousse des plantes. Cette année la récolte de pommes de terre a été suffisante pour réaliser une bonne purée.



### Le chevalier

En octobre 2017, à l'occasion d'un projet sur les châteaux, les élèves sont allés voir le chevalier qui orne la salle du conseil de HAUSGAUEN. C'était très impressionnant.



## D'KENDRSTUBA ACCUEIL PERISCOLAIRE - WILLER

### Les temps forts en 2017 au périscolaire



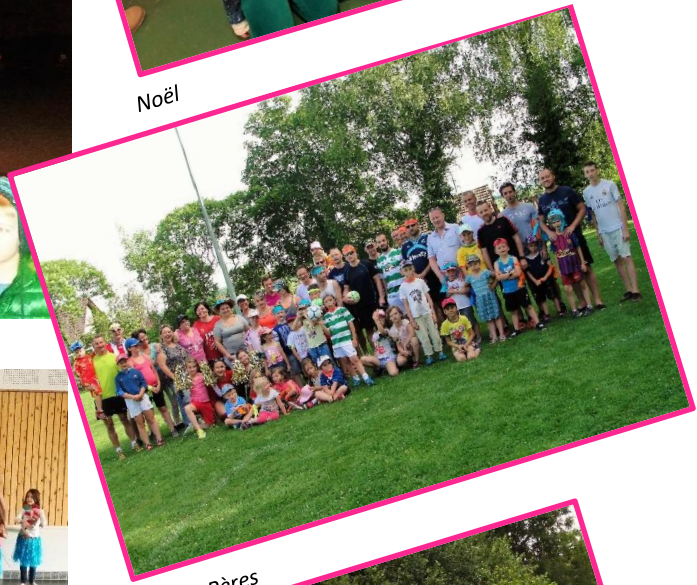
Halloween



Noël



Saint Nicolas



Fête des Pères



Spectacle 5 continents. Ci-dessous Fête des Mères



Photo de fin d'année



D'Kenderstuba

Directrice :

Mme Régine Champvalont

Tél. 03 89 07 62 76

E-mail. anim.ej.valhu@gmail.com



## ECHOS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



**La classe de neige.** La semaine du 15 janvier au 20 janvier 2017, nous sommes partis en classe de neige à Orbey. Presque tous les élèves des deux classes de l'école de Hundsbach sont venus.

Nous avons fait du ski de piste tous les jours à la

station du Lac Blanc. C'était bien, il faisait beau mais très froid.

Nous avons aussi fait une sortie en raquettes, de la luge et nous avons observé les oiseaux. On s'est amusé dans la neige, on a fait des batailles de boules de neige et des glissades.

Les élèves de la classe de CP-CE1-CE2



**Natation.** Tous les vendredis après-midi, depuis la rentrée, nous allons à la piscine de Tagolsheim.

Ceux qui savent déjà nager s'améliorent pour mieux nager et bien plonger.

Ceux qui ne savent pas nager ou qui ont encore un peu peur de l'eau,

s'habituent à l'eau, apprennent à flotter, à avancer dans l'eau et font des petits jeux.

Il y a beaucoup de parents qui nous accompagnent pour s'occuper des groupes des débutants et aussi pour aider dans les vestiaires. Merci de prendre du temps pour nous toutes les semaines !

Les élèves de la classe de CP-CE1-CE2

**Cross d'Ueberstrass.** Hundsbach y a participé le jeudi 19 octobre après-midi. Le parcours mesurait près de 3 km. Le temps était parfait pour courir. Nous avons tous donné le meilleur (même si certains en ont profité pour faire une petite promenade de santé !) L'arrivée était riche en applaudissements et en encouragements. Cela faisait chaud au cœur. Vivement l'année prochaine !

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de HUNDSBACH

**L'exposition «Volcans et Passion» à Wittersdorf**

Mardi 21 novembre, nous sommes allés à l'exposition sur les volcans pour apprendre plein de nouvelles choses. On a vu des pierres volcaniques, on a aussi senti du soufre et on a observé des pierres phosphorescentes dans la nuit. **Laura, CM1**



Le mardi 21 novembre, nous sommes allés à une exposition sur les volcans avec toute l'école. Il y avait plusieurs ateliers : un atelier de recherche de volcans sur une carte, un atelier d'observation de roches volcaniques, un atelier de deux éruptions différentes (effusive et explosive). **Léonie, CM1**

J'ai bien apprécié la sortie : j'ai appris que le volcan effusif se dit aussi «volcan rouge» et le volcan explosif « volcan gris ». Ce que j'ai le plus apprécié c'était les expériences et ils nous ont donné des pierres. **Mattéo, CM2**





## SORTIE DE FIN D'ANNEE POUR LES Rams



En ce début d'été, une sortie au Parc du Petit Prince a été organisée par les Relais Assistantes Maternelles d'ALTKIRCH, de DANNEMARIE, de HIRSINGUE et HUNDSBACH et avec l'aide précieuse de Nathalie, assistante maternelle.

Les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, des parents ou des grands-parents ont profité des divers ateliers pédagogiques proposés par les animateurs du Parc : apprivoiser le renard, découvrir la serre aux papillons, nourrir les moutons, observer le chien de berger au travail et les voltiges des pigeons et pour les plus courageux monter dans les airs à 150 mètres d'altitude avec une montgolfière.

Après le pique-nique revigorant, les jets d'eau ont été pris d'assaut pour se rafraîchir. Les attractions ont ravis petits et grands qui ont profité de cette journée dans la bonne humeur et sous un soleil radieux.

Journée qui fut un succès puisque près de 130 personnes ont participé à cette belle journée, qui a permis de tisser des liens dans un cadre magnifique. Une des missions des Rams est de « faire vivre un lieu et de créer du lien ». Mission accomplie !

### Relais Assistantes Maternelles

5 rue Principale  
68 130 HUNDSBACH  
Tél : 03 89 89 69 20  
ram.hunzbach@gmail.com



## Instantanés 2017



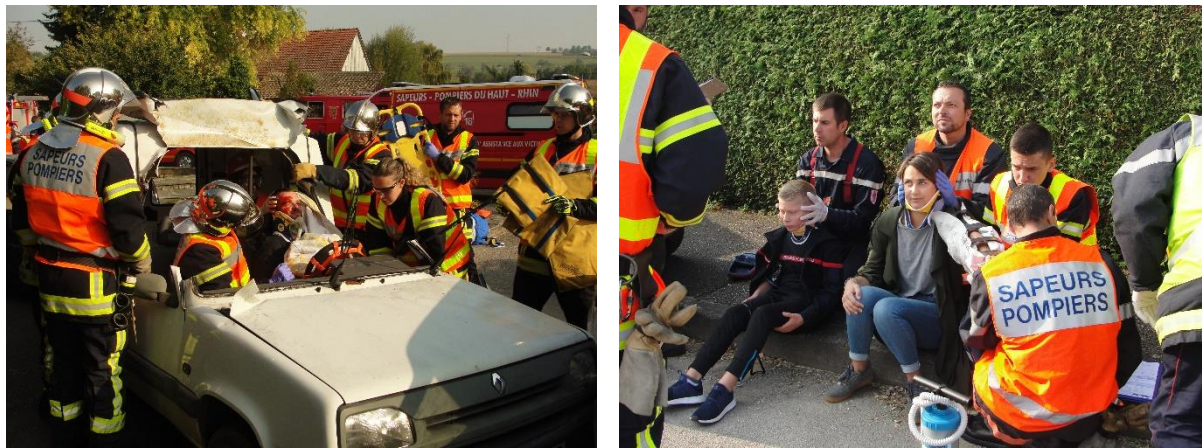


## CPI DE HAUSGAUEN-HUNDSBACH

L'année 2017 a été riche en diverses activités du corps des Sapeurs-Pompiers : Le CPI de HAUSGAUEN-HUNDSBACH est composé de 14 membres qui interviennent toute l'année.

Il y a eu 21 sorties (dans différents domaines) :

- 10 Secours à personne
- 4 Accidents de circulation
- 1 Incendie
- 6 Divers (nids de guêpes et autres...)



Exercice intercommunal à HAUSGAUEN-24 septembre 2017

Pour des interventions de qualité et professionnelles le corps réalise un exercice par mois soit au minimum 40 heures d'exercices par an.

A cela se rajoutent des heures de formation à l'école des Sapeurs-Pompiers de Colmar pour accéder à différents statuts.

Pour que les secours restent rapides et de qualité il est important que chacun ou chacune se sente concerné, c'est pour cela que le Corps recrute en permanence de nouveaux membres.

**Toute personne intéressée et qui veut donner de son temps aux autres est la bienvenue !**

Chef de Corps - Adjudant-chef Thomas PRINZ

### MANIFESTATIONS 2018 DE L'AMICALE

REPAS FLEISCHSCHNACKAS : Dimanche 18 mars 2018  
Salle « Le Marronnier » à Willer

PORTES OUVERTES : Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018

Camille Baumann Président de l'Amicale - Tél. 03 89 07 85 87 - cabaumann@wanadoo.fr

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Je me permets d'écrire ces quelques lignes afin que le don du sang soit sérieusement pris en considération. Je constate que ces dernières années, dans nos deux communes, les dons ont baissé de 40% et pourtant les besoins ne cessent d'augmenter.

Accidentés ou malades, tous les jours des vies peuvent être sauvées grâce à vos dons...demain peut-être la vôtre ou celle d'un être cher.

**Il faut du sang ! Chaque jour, chaque nuit et à toute heure.**

Aujourd'hui, nos avancées scientifiques, médicales et technologiques permettent de traiter de nombreuses pathologies mais le don du sang reste irremplaçable et indispensable.

**Alors venez nous rejoindre aux prochaines collectes :**

Mardi 27 février 2018 BERENTZWILLER  
Vendredi 4 mai 2018 FRANKEN  
Vendredi 27 juillet 2018 JETTINGEN  
Vendredi 26 octobre 2018 HAUSGAUEN

Je vous remercie au nom de tous ceux qui bénéficieront de vos dons.

*Joyeux Noël et Bonne Année !*

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE HAUSGAUEN-HUNDSBACH  
André MISSLIN Président - Tél. 03 89 07 84 70 - andre.misslin@sfr.fr



## CERCLE THEATRAL HAUSGAUEN-HUNDSBACH



### « Salut binander »

**Au mois de février** nous avons appris avec joie la naissance d'Eléanna STAMPFLER, la fille de Frank et Gwendoline STAMPFLER, Gwendoline qui avait encore joué au mois de novembre au théâtre nous avait bien caché son petit secret jusqu'à la dernière représentation.

**Au mois de septembre** nous avons fêté les 90 ans de notre doyenne Berthe WENGER, qui nous soutient par sa présence.

Un grand merci à la commune de FRANKEN pour la salle des fêtes que nous avons louée pendant cinq week-ends et plusieurs soirées pour les répétitions.

Un grand merci à la commune d'HAUSGAUEN et de HUNDSBACH pour leur soutien à notre association.

**La section jeune du Cercle Théâtral d'HAUSGAUEN-HUNDSBACH**, a joué cette saison une pièce «**Der Horoskop**», un sketch de Joël IRION sous la direction de Joëlle Munch et Antoine STAMPFLER avec Léandre, Loan, Mahaud, Angel, Elsa, Tanguy, Cécilia et Évelyne.

**Les jeunes ont eu la surprise de la visite de FR3 Alsace**, qui est venue les enregistrer pour une émission «**Rund Um**» avec Delphine Gasser de HAUSGAUEN auteur de pièces de théâtre en Alsacien.



Avec les adultes ils ont joué « **Madame Lemaire esch Maire** », une pièce très hilarante d'Annelise METZGER, avec Roland, Béatrice, Régine, Christiane, Nicolas, Pascal, Léa, Antoine, Frédéric, Chantal, Valérie, Gwendoline et Éric.

**S'labe isch net immer einfach aber mir sin jo net do für immer nür Krittisira und mekkera. und ab und zua muss ma o kenne lacha, mehr im Theaterverein versüacha eich do d'r bi s'halfe. Bliebet uns treu den mit Eich warta mir emmer besser.**

*Ich wünsch Eich von Harza a Schön Wiehnachts Fascht,  
bleibbet gesund und gleglig im Johr 2018.*

**Ejer Theaterverein von HAUSGAUEN und HUNDSBACH**

Unter der Leitung vom

**Antoine STAMPFLER** Président - Tél. 03 89 40 08 09 - stampantoine@wanadoo.fr



## AS HAUSGAUEN



L'AS Hausgauen remercie la **Municipalité de HAUSGAUEN** pour son soutien en 2017. **Tous nos remerciements à la population** pour leur participation et présence aux manifestations et aux différentes compétitions au Stade du Vignoble.

En 2017, les résultats de nos équipes Séniors n'ont pas été à la hauteur de nos attentes avec la relégation en Division 2 de l'équipe I. La satisfaction nous est apportée par l'ensemble des équipes de Jeunes et l'évolution de notre Ecole de Football Animation.

**Info !!! L'AS Hausgauen invite tous les enfants de la Commune de Hausgauen ( nés à partir de 2012) à participer aux entraînements de l'Ecole de Football - Débutants mardi de 18h à 19h - Pitchouns mercredi 17h à 18 h - Pour plus de renseignements prendre contact avec le Président des Jeunes - Marius SCHNEIDER Tél. 06 70 46 91 82**

### MANIFESTATIONS 2018

- MARCHE AUX PUCES : Dimanche 15 avril 2018
- MARCHE GOURMANDE : Dimanche 10 juin 2018
- SORTIES JEUNES ASH : 7 juillet 2018
- ASH ACADEMY : 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet 2018
- MARCHE POPULAIRE : Samedi et dimanche 25/26 août 2018
- FETE DE NOEL JEUNES ASH : Dimanche 16 décembre 2018

### JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 2018 !

Le Président, le Président Délégué, les Vice-Présidents, les membres du Comité, les éducateurs et l'ensemble des licenciés de l'AS Hausgauen.

**Joseph BAUMLIN** Président - Tél. 06 08 80 39 02 - baumlin.joseph@gmail.com

## ASSOCIATION DE PECHE

**Ouverture de la pêche à la truite le 1<sup>er</sup> dimanche de mars 2018.**

**Carte journalière à 10 € pour 5 truites.**

**Ouverture de la pêche à la carpe le 1<sup>er</sup> mai 2018.**

**Carte journalière à 10 € pour 2 carpes.**

Le chalet est ouvert tous les dimanches. Nous nous réjouissons de vous voir ou revoir auprès de notre magnifique étang.

*Joyeux Noël et très bonnes fêtes !*

**Alain KELLER** Président - Tél. 03 89 07 41 39 - alainkeller@free.fr



### MANIFESTATIONS 2018

**VENTE DE TRUITES FRAICHES VIDEES AU CHALET DE L'APP :**  
Vendredi Saint (2,50 € pièce sur réservation)

**REPAS AU CHALET DE L'APP : Dimanche 29 avril 2018**

**REPAS FETE DES PERES : Dimanche 17 Juin 2018**



## DO IN

C'est en septembre 2010 que le DO IN s'est implanté dans la vallée de HUNDSBACH, d'abord à HAUSGAUEN ensuite à FRANKEN pour cause de travaux dans la salle polyvalente.

Petit rappel: il est basé sur des exercices de respiration, d'automassage, d'assouplissement des articulations, muscles et tendons, étirements des méridiens.

Voici quelques réactions de pratiquants:



"Sur les conseils d'un ami et j'y ai trouvé une bonne ambiance"

"Pour faire travailler les articulations et rester souple"

"Sur les conseils de maman et avec elle, ça permet de se détendre"

"Pour rester souple"

"Je pratique le DO IN depuis des années, pour évacuer les tensions du quotidien, il m'apporte beaucoup d'énergie, me facilite la digestion et surtout c'est une merveilleuse façon de s'occuper de soi. Sans oublier que Claude, notre professeur

de DO IN, a beaucoup de compétences et de qualités!"

"Après 2 ans d'interruption, je suis revenu au DO IN. 1h00 de relaxation par semaine pour couper le rythme de travail. J'ai besoin de ce moment de sérénité pour revenir au calme"

"Je travaille énormément et je me suis éloignée de l'essentiel: penser à moi. Le fait de revenir m'a permis de me recentrer sur moi au moins 1 fois par semaine et peut-être que je vais pouvoir trouver un rythme de travail et de vie normal. En plus je partage ça avec mon mari. C'est génial!"

"Il y a dans le DO IN une quête d'harmonie de l'esprit et du corps. Par un phénomène de respiration nous cherchons l'énergie que nous avons en nous, ainsi par des mouvements lents cette technique corporelle de détente rétablit cette circulation. Sans conteste un bien-être en est tiré et dans une ambiance qu'affectionne particulièrement les adeptes du mercredi soir."

"Pour les beaux yeux du maitre!!"

**RAPPEL :** Les cours sont assurés par Claude CANNIZZO, praticien en SHIATSU, et ont lieu durant l'année scolaire tous les mercredis de 19h à 20h à la salle communale de FRANKEN.

Pour de plus de renseignements s'adresser à Henriette DUBS : 03 89 07 41 92

## LE RENDEZ-VOUS DES SENIORS



Durant toute la période des travaux de restructuration de la salle polyvalente, le rendez-vous des séniors a lieu tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois à partir de 14h, dans le sous-sol de l'école maternelle de HAUSGAUEN (Salle de motricité).

Un rendez-vous incontournable pour partager dans la bonne humeur un moment de convivialité et de retrouvailles.

N'hésitez pas à vous joindre à eux !

## LA CHASSE

Dates des battues à HAUSGAUEN, HEIWILLER, OBERMORSCHWILLER, SCHWOBEN, WILLER

Samedi 06 janvier 2018

Samedi 20 janvier 2018

Samedi 30 janvier 2018

Début de chasse : 8h30 - Fin de chasse : 16h00

Il est absolument indispensable de respecter les panneaux d'alerte et d'information mis en place aux différents accès des zones de tirs lors des battues.

Il faut éviter de se rendre dans les zones signalées et concernées et surtout ne jamais déplacer ou détruire les panneaux. Ce serait mettre en danger la vie d'autrui !





## CONSEIL DE FABRIQUE



Chers paroissiens

**Comme vous le savez, en juillet 2017, notre paroisse a été particulièrement honorée par la visite de Monseigneur Vincent DOLLMANN** lors de la fête de St Brice et les glikhampfalas. Il a célébré la messe et pris le repas avec nous tous, menu proposé par le Conseil de Fabrique et concocté par nos amis Sapeurs-Pompiers que nous remercions encore ainsi que la commune de HUNDSBACH pour la mise à disposition des locaux. Nous étions environ deux cent cinquante personnes (250) et le bénéfice s'élève à environ deux mille euros (2000 €).

**Merci à tous.**

**Nos pensées attristées vont à toutes les familles qui ont perdu un des leurs** et nous les remercions pour les dons reçus.

**Nos remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui œuvrent bénévolement en tout genre pour notre paroisse.**



**Au printemps 2018,** le Conseil de Fabrique organisera une quête dans les deux villages. Merci d'avance de votre accueil.

**La fête patronale inter paroissiale de notre communauté de paroisses de la Vallée sera célébrée à HUNDSBACH le 7 octobre 2018.** À l'issue de la messe, un repas de fête sera servi dans la salle polyvalente de HAUSGAUEN au profit de notre église.

**En 2018, un départ du Conseil de Fabrique est au rendez-vous.** Mme Marlène DISCHLER, membre du Conseil dont le mandat de dix-huit ans est révolu nous quittera mais continuera à fleurir notre église. Nous la remercions d'avance pour tout le travail accompli avec joie.

**Pour les autres manifestations durant l'année 2018, le bulletin inter paroissial vous en informera au fur et à mesure.**

*Que l'année 2018 nous apporte la Paix, la Santé, la Joie et le Bonheur de vivre ensemble.*

Votre Conseil de Fabrique,

**Martin Brodbeck** Président - Tél. 03 89 07 80 97 - conseildefabriquehundsbach-hausgauen@orange.fr

## SERVANTS D'AUTEL

Aurélien, Eden, Louis, Marie-Laure, Nicolas, Noémie, Pierre, Simon, Tessa et Thomas se sont engagés pour servir Jésus au plus près lors de nos différentes célébrations.

Ci-contre la procession d'entrée avec Monseigneur DOLLMANN et l'Abbé SYLVÈRE pour la fête St Brice.

Caroline BRODBECK



*Nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël en famille et une heureuse année 2018.*



## CHORALE SAINTE JEANNE D'ARC



J'ai le plaisir de m'adresser à vous chers habitants de nos deux villages.

**La chorale Sainte Jeanne d'Arc de HAUSGAUEN-HUNDSBACH**, avec l'aide des choristes de WILLER, travaille main dans la main pour que la paroisse soit un lieu vivant et accueillant. **Elle anime tout au long de l'année les cérémonies et les grandes fêtes chantées inter paroisses**

**Les répétitions se font les jeudis soirs à l'église de HUNDSBACH sous la direction de Jacky BRIE avec David STOECKLIN à l'orgue.**

Etre choriste n'est pas toujours chose facile. Il y a la famille, l'activité professionnelle ou d'autres obligations et il est certain que la volonté d'être présent demande un don de soi, de son temps et une bonne organisation.

**Cependant, si vous avez une belle voix, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Il n'y a pas d'âge pour chanter...**

Osez faire le premier pas, le chant vous emportera très vite au-delà de vos appréhensions et de vos limites.

*A vous tous, Joyeux Noël et très bonne année !*

Monique MISLIN Présidente - Tél : 03 89 07 84 70

## L'ASSOCIATION DES AMIS DU MOULIN



Le **Moulin de HUNDSBACH**, déjà mentionné au 14<sup>ème</sup> siècle et reconstruit au 18<sup>ème</sup> siècle, est une pièce maîtresse du patrimoine Sundgauvien. **Les Amis du Moulin** se mobilisent depuis 2003 pour sauvegarder ce site pittoresque. Epaulés depuis 2006, par l'association **Mehli'arts**, des événements culturels y sont organisés tous les ans.

Ces manifestations attirent des artistes variés et leurs créations, des sculptures, peintures mais aussi danses, clowns et musiques.

Ce site unique accueille aussi régulièrement des écoles dont les enfants découvrent avec curiosité un témoignage vivant de notre passé.

**Dans la dernière phase de rénovation de la meunerie, nous espérons pouvoir très bientôt fêter la première mouture de blé.**

**Nous profitons de ces quelques lignes pour vous remercier**, vous, visiteurs et sympathisants qui nous encouragez à continuer nos efforts et nos activités associatives.

*Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que celle-ci vous apporte Bonheur, Santé et joies familiales.*

La Présidente des AMH Mariette PFLIMLIN  
Le Président association Mehli'arts Guy MEYER  
<http://www.moulin-hundsbach.com>



## DIVAGATIONS



Les domaines d'intervention des gardes champêtres du secteur de WALHEIM sont très variés : un troupeau de moutons en divagation, un chien errant capturé et transporté en fourrière, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, des plaintes suite à l'utilisation d'une tondeuse les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est longue et non exhaustive !

Mais l'une de ces interventions arrive régulièrement en tête du « hit parade des incivilités » : les divagations d'animaux domestiques

**La divagation d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes** (2<sup>e</sup> classe) est prévue et réprimée par l'article R 622-2 du Code Pénal.

Il est à noter que tous les animaux sont concernés par cette réglementation (chiens, chats, bovins, équins ...) et que ces animaux sont considérés comme dangereux dès l'instant où ils divagent, sans surveillance, sur la voie publique.

Cette infraction est sanctionnée par un timbre-amende de 35 euros.

Les animaux identifiés par tatouage ou puce électronique sont généralement capturés et remis à leur propriétaire; le timbre-amende n'intervenant que dans le cas d'une récidive.

Les animaux non identifiés sont transférés vers la fourrière de la SPA de Mulhouse si la commune est adhérente à cette structure.

**Le défaut de clôture suffisante pour éviter tout risque d'accident** (4<sup>e</sup> classe) est prévu et réprimé par l'article R 215-4 du Code Rural. Généralement rencontrée dans le cadre d'une exploitation agricole, et souvent liée à un manque de nourriture, cette infraction est passible d'un timbre-amende de 135 euros.

**La divagation des chiens dans la nature ou promenés sans laisse en forêt hors des chemins pendant la période du 15/04 au 30/06 de chaque année** (4<sup>e</sup> classe) est prévue par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 31 juillet 1989 et réprimée par l'article R.428-6-2° du Code de l'Environnement.

**Pour plus d'informations : Brigade Verte** (7j/7j et 365 jours/an) **03.89.74.84.04**

## PREVENTION VOLS

### Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

### Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

### Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

**Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.**

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

**Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.**

### Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



## NUMEROS UTILES

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**POLICE : 17**

**GENDARMERIE D'ALTKIRCH :**  
**03 89 40 96 39**

**HOPITAL ST-MORAND-ALTKIRCH :**  
**03 89 08 30 30**

**SOS MAINS : 03 89 32 55 07**

**CENTRE ANTI-POISON : 03 88 37 37 37**

**PHARMACIES DE GARDE :**  
[www.pharma68.fr/gardes.php](http://www.pharma68.fr/gardes.php)

**EDF DEPANNAGE : 09 72 67 50 68**

**MAIRIE D'ALTKIRCH :**  
**Cartes Nationales d'Identité et**  
**Passeports**  
Sur rendez-vous au 03 89 08 32 11  
[titres.etatcivil@mairie-altkirch.fr](mailto:titres.etatcivil@mairie-altkirch.fr)

**SOUS-PREFECTURE D'ALTKIRCH :**  
03 89 29 23 12  
[sp-altkirch@haut-rhin.gouv.fr](mailto:sp-altkirch@haut-rhin.gouv.fr)

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**D'ALTKIRCH :**  
**Impôts :**  
03 89 08 90 73  
**Heures d'ouverture :**  
Lundi, mardi, jeudi :  
8h30-11h et 13h00-16h  
[sip-sie.altkirch@dgfi.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.altkirch@dgfi.finances.gouv.fr)

**Trésorerie :**  
03 89 40 01 97  
**Heures d'ouverture :**  
Lundi, mardi : 8h30-12h00 et 13h00-16h00  
Jeudi : 8h30-12h00  
[t068101@dgfi.finances.gouv.fr](mailto:t068101@dgfi.finances.gouv.fr)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**SUNDGAU :**  
03 89 08 36 20  
**Service eau :** 03 89 07 40 40  
[accueil@cc-sundgau.fr](mailto:accueil@cc-sundgau.fr)

**PETR DU PAYS DU SUNDGAU :**  
03 89 25 96 93 ou 03 89 25 96 69  
**Service d'urbanisme :**  
**Heures d'ouvertures :**  
Lundi, mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00  
Mercredi : 8h15 à 12h et 14h00 à 17h15  
Vendredi : 8h30 à 16h00  
[ads@pays-sundgau.fr](mailto:ads@pays-sundgau.fr)

**BRIGADE VERTE :**  
03 89 74 84 04  
[contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr)

**OFFICE NATIONAL DES FORETS :**  
03 89 40 50 67

**BIBLIOTHEQUE/MEDIATHEQUE :**  
03 89 08 81 24  
**Heures d'ouvertures :**  
Lundi : 9h00 à 11h00  
Mardi : 16h00 à 18h00  
Mercredi : 14h00 à 18h00  
Jeudi : 16h00 à 20h30  
Vendredi : 14h00 à 17h30  
[Med.vdh@gmail.com](mailto:Med.vdh@gmail.com)

*Le Maire, les Adjointes,  
les Conseillers Municipaux  
et le personnel de la Commune  
vous souhaitent un Joyeux Noël et  
une très bonne année*

# 2018



Bienvenue à Maëlys, née le 6 décembre 2017,

fille de Jessica DOLLMANN-RUETSCH, Conseillère Municipale.

*Sincères félicitations aux heureux parents !*





## **MAIRIE DE HAUSGAUEN**

2 rue de l'Ecole - 68130 HAUSGAUEN  
Tél : 03 89 07 86 91 - Fax : 03 89 07 88 94  
mairie.hausgauen@orange.fr  
[www.hausgauen.fr](http://www.hausgauen.fr)

## **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi de 9h00 à 11h30  
Jeudi de 15h00 à 18h30  
et sur rendez-vous